



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section **FO-DGFIP** de
l'Aisne



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 26 MARS 2015

Ce CTL, présidé par Monsieur Mollon, Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aisne, était réuni le 26 mars 2015 à 9h30, salle Gosselin, à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des PV des CTL des 22 mai, 7 et 22 juillet 2014 et des 14 et 21 janvier 2015 (pour avis).
- Le déploiement de l'application AGIR (pour information).
- Rapport du budget 2014 et prévisionnel 2015 (pour information).
- Point d'information sur les travaux en cours (pour information).
- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Ribemont (pour avis).
- Rapport d'activité de la formation professionnelle 2014 (pour information).
- Expérimentation par la DDFiP 02 de RSP forcé (pour information).
- Mise en place de l'équipe de renfort et ses modalités d'organisation (pour information).
- Questions diverses.

La délégation **F.O.-DGFIP** Aisne a lu une déclaration liminaire que vous trouverez à la suite de ce compte rendu.

Ensuite la direction a tenu à répondre à plusieurs questions soulevées par les organisations syndicales au travers des déclarations liminaires :

- Concernant le nombre de points à l'ordre du jour jugé trop important (8 et non des moindres sans compter les questions diverses), la direction générale procède de même en comité technique de réseau et ça ne leur prend qu'une demi journée ! **Franchement, mais de quoi se plaint-on ? !**
- Sujet brûlant, les projets de restructuration du réseau de la DDFiP de l'Aisne. Anne ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Et bien nous non plus, puisque, encore une fois, le Président a refusé de nous donner une quelconque information tant que les ministres n'ont pas donné leur aval. Dormez braves gens, tout va bien ! **En attendant les spéculations et les rumeurs vont bon train ...**

➤ DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION AGIR

La nouvelle application AGIR (Application de Gestion Interne des Risques), mise en place en 2009-2010 dans les divisions Comptabilité et autres opérations de l'Etat, Dépenses de l'Etat, le Service Local du Domaine et la cellule qualité comptable sera généralisée sur l'ensemble des activités des DRFiP et DDFiP en 2015.

ESPACE AGIR SUR ULYSSE

Le Président nous a assuré qu'il n'y aura pas de changement significatif dans le suivi qualitatif et quantitatif (une baisse de 40% des items nous est même annoncée), de même il n'y aura pas de pression supplémentaire mise sur les chefs de service à qui il ne saurait être reproché (en particulier lors de l'entretien individuel) de n'avoir pu réaliser la totalité du contrôle interne. **Nous saurons nous en souvenir en temps utile.**



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section **FO-DGFIP** de
l'Aisne



➤ **RAPPORT DU BUDGET 2014 ET PRÉVISIONNEL 2015**

- Budget 2014 :

Description	Dépenses 2014	
	AE	CP
Fonctionnement	3 208 746,0 €	3 187 851,0 €
Fluides	259 470,0 €	258 168,0 €
Nettoyage	102 554,0 €	102 360,0 €
Imprimés	32 061,0 €	32 074,0 €
Fournitures	140 110,0 €	135 911,0 €
Maintenance technique	63 057,0 €	63 129,0 €
Télécommunications	123 015,0 €	110 111,0 €
Informatique fonctionnement	93 549,0 €	92 938,0 €
Affranchissement	864 431,0 €	863 130,0 €
Locations et charges immobilières	749 889,0 €	733 302,0 €
Frais de poursuites	62 461,0 €	68 123,0 €
Sécurité fonctionnement	43 662,0 €	46 444,0 €
Frais de déplacement	422 166,0 €	422 166,0 €
Charges diverses de transport	37 923,0 €	45 711,0 €
Prestataires externes	101 643,0 €	101 658,0 €
Impôts et taxes	775,0 €	769,0 €
Autres dépenses	111 980,0 €	111 857,0 €
Équipement	423 380,0 €	426 520,0 €
Travaux et entretien immobiliers	205 001,0 €	219 592,0 €
Matériel logistique	67 199,0 €	51 655,0 €
Matériel informatique	100 280,0 €	105 117,0 €
Mobilier et matériel de bureau	21 592,0 €	20 848,0 €
Autres immobilisations	0,0 €	0,0 €
Matériel de transport	29 308,0 €	29 308,0 €
TOTAL	3 632 126,0 €	3 614 371,0 €

Le poste « Frais de déplacements » est en diminution constante, de là à dire que la mise en place de la nouvelle application FDD en 2014 aurait découragé certains de nos collègues à se faire rembourser ...

- Prévisions 2015 :

Cette année encore, la dotation 2015 accuse une **baisse de 7% (186 350 €)** par rapport à 2014, la saison de la chasse à l'économie est ouverte !!



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section **FO-DGFIP** de
l'Aisne



DOTATION BUDGETAIRE INITIALE 2015 PROGRAMME 156 NOTIFICATION	EVOLUTION 2014-2015	
	AE = CP	AE = CP
A - DOTATION DE 1er NIVEAU	2 500 847	-153 700
B - REFACTURATION ANTICIPEE DES FLUIDES (90% de la refacturation N-1)	-209 176	
C- DOTATION DE 2ème NIVEAU	239 878	-49 941
Frais de stages	128 758	
Frais de changement de résidence	22 400	
frais de poursuites et contentieux (hors huissiers)	32 200	
Poste de dépense transféré vers les DISI		
Remises diverses	54 070	
Déplacements des CAPISTES nationaux	2 450	
BUDGET GLOBAL 2015 EN AE et CP (A + B + C)	2 531 549	-186 350

Voici donc les gibiers de 2015 :

- Consommation départementale encadrée (papier, enveloppe, etc)
- Renforcement de la centralisation de l'affranchissement
- Plusieurs contrats vont être renégociés (La Poste, les fontaines à eau, les loyers).
- Une étude a été demandée à la CID sur la rationalisation et l'optimisation des solutions d'impression des grands sites (**en clair, encore moins de copieurs par site, affûtez vos semelles, il va falloir marcher pour imprimer !**)

➤ Travaux en cours

- **Restauration des façades et de couvertures des lucarnes de la cité administrative de Soissons.** Commencés le lundi 13 octobre 2014, les travaux de restauration des façades et de couverture des lucarnes de la cité administrative de Soissons se poursuivent. La première phase (côté parking) devrait se terminer début avril. Les nouvelles marquises seront posées lorsque l'échafaudage commencera à être démonté en partie haute. Compte tenu de la dégradation importante de la façade, 4,5 m3 supplémentaires de pierres ont été remplacés par rapport au chiffrage initial de l'architecte. Les travaux côté rue Notre Dame auront lieu dans la continuité.
- **Installation d'un système de sécurité incendie à la cité administrative de Soissons.** Un système de sécurité incendie sera installé dans le courant du 2e trimestre. La centrale incendie sera installée au niveau du hall B rez-de-chaussée, dans un coffret vitré fermé à clé. Les locaux à risques (chaufferie, archives) seront équipés d'un détecteur de fumée adressable. La chaufferie sera équipée, en complément, d'un détecteur de gaz. Ce dispositif sera couplé à l'alarme anti-intrusion
- **Entretien des remparts de la cité administrative de Laon.** La société CHARPENTIER PM a été retenue pour l'opération d'entretien des remparts de la cité administrative de Laon.
- Aménagement de deux salles de réunion dans les combles de la DDFiP. Suite au regroupement des deux sites de la DDFiP de l'Aisne, deux salles situées dans les combles vont être aménagées en salles de réunion. L'appel d'offres s'est terminé le mardi 24 mars. Ces nouvelles salles de réunion répondent à un besoin des services puisque deux salles de réunion existaient dans l'immeuble de l'ancienne direction des services fiscaux.



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section **FO-DGFIP** de
l'Aisne



Nous avons rappelé à la direction son engagement de remettre à disposition des OS un local syndical rue St Martin, une de ces deux salles sera donc un local syndical qui pourra être utilisé comme salle de réunion.

A à jouter que :

- Confirmation du déménagement de la Paierie Départementale dans les locaux de la cité administrative (dès que les négociations avec l'ARS concernant l'occupation des bureaux sera terminée ...).
- La mairie de Liesse a confirmé (documents à l'appui) que les locaux occupés par la trésorerie ne contiennent pas d'amiante (c'est en fait un ancien cabinet médical).
- Il a été acté qu'une opération de nettoyage sera effectuée à la cité administrative de Soissons dès la fin des travaux.
- Un conseil de site est prévu à la cité administrative de Soissons après le 9 avril, il y sera désigné un seul responsable du site. La direction s'est refusée à y convier les organisations syndicales.
- Il n'y a toujours pas de toilettes réservées au personnel au rez-de-chaussée du SIP de Soissons, visiblement une clé a été livrée mais pas le verrou (sic), erreur qui sera rectifiée dans les prochains jours.
- Le projet du nouveau centre des finances de Guise est pour le moment en attente, dernière piste envisagée, des bureaux en location dans la zone commerciale à la sortie de Guise, sur la D1029 (route de La Capelle).
- Suite à l'abandon du projet de la communauté de commune de Condé en Brie, une rencontre a eu lieu en décembre avec les élus de la commune de Condé. Ces derniers ont envoyé en mars deux projets de réfection complète des locaux actuels de la trésorerie, affaire à suivre.
- Contrairement aux rumeurs qui ont circulé il n'est pas prévu de travaux d'aménagement d'un coin repas à la trésorerie de Moÿ. ***Doit-on y voir un signe ? L'avenir, nous le dira.***
- Réfection des sanitaires du Centre des Finances Publiques d'Hirson
- Création d'une salle de réunion à la cité administrative de Laon

➤ **Horaires d'ouverture – Ribemont**

Suite à une erreur de documents, les nouveaux horaires qui devaient être appliqués au 1^{er} février ont été entérinés en séance.

➤ **Expérimentation de RSP forcé**

L'annexe I jointe à ce compte rendu relate la présentation du projet RSP et de son extension dans le département de l'Aisne par monsieur Denis WATRE de la cellule CAP numérique.

Contacté par l'adjoint de la cellule CAP numérique fin janvier, monsieur Mollon a engagé le département de l'Aisne dans la deuxième phase d'expérimentation de cette application.

Pour le département de l'Aisne, le correspondant RSP avec la cellule CAP numérique sera madame Odile MAËS.

Le stage pour les futurs formateurs aura lieu du 13 au 17 avril 2015.

Le département de l'Aisne n'a ni les moyens humains ni le temps nécessaire pour jouer les expérimentateurs, que l'application soit fiabilisée ou non !



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section **FO-DGFIP** de
l'Aisne



➤ Rapport d'activité Formation professionnelle

Le rapport 2014 de la formation nécessite quelques précisions :

- La comparaison des résultats entre les exercices 2013 et 2014 est faussée par le fait que jusqu'au 31 décembre 2013 les chiffres étaient comptabilisés de septembre à septembre. Ce qui fait que l'exercice 2013 couvre une période de 16 mois au lieu de 12 ensuite.
- Le fort taux d'absentéisme relatif à la e-formation (supérieur à 50%) illustre l'erreur faite d'avoir inscrit l'ensemble des agents du département à la session FDD. Monsieur Perrin nous a annoncé qu'au prochain CTL il nous sera fait une présentation du développement de la e-formation dans l'Aisne.
- En 2015 la DDFiP de l'Aisne accueillera 11 contrôleurs stagiaires (7 issus du concours interne, 3 du concours externe et 1 recrutement par voie contractuelle).
- Un parcours de formation adapté sera mis en place pour les agents qui changeront de métier (suite à mutation par exemple).
- **Nouveauté 2015** : K2D (Kit documentaire dématérialisé): outil de gestion et de mise à disposition de la documentation, sous forme dématérialisée, pour les formateurs et stagiaires, en consultation, à partir du poste de travail via un lien. La documentation peut être utilisée en cours ou après la formation.
- Stagiaires IUT carrières juridiques : il y en aura cette année 3 au SIP de Laon, 2 au SIP de St Quentin, 4 au SIP de Soissons, 2 de SIP de Hirson et 1 au SIP de Chauny. **Nous avons obtenu de la direction qu'en plus de leur visite des services des SIP il soit prévu pour ces stagiaires une visite des trésoreries SPL situées sur les mêmes sites.**

➤ Nouveau dispositif EDR

- Le dispositif unifié de gestion des équipes départementales de renfort entrera en application le 1er septembre 2015.
- Voir notre **article du 25 novembre** sur le sujet.
- Ce CTL a été l'occasion d'apporter quelques précisions :
- La note RH1A du 23 janvier 2015 dispose qu'à compter du 01/09/15, la résidence administrative des agents de l'EDR est fixée dans la commune d'implantation du service des finances publiques le plus proche de leur résidence familiale. Si la résidence familiale est située hors du département d'affectation, la résidence administrative est fixée dans la commune d'implantation du service des finances publiques du département d'affectation (ou d'affectation nationale) le plus proche de la résidence familiale.
- A la demande des élus **FO**, il a été ajouté que le compte rendu de mission devra être rédigé au plus tard au dernier jour de la mission (et pas au moment de la notation plusieurs mois plus tard), en présence de l'agent et contresigné par les deux parties.
- La détermination des résidences administratives fera l'objet d'une présentation en CAPL avant le 1^{er} septembre 2015.

➤ Questions diverses

- Le déploiement de l'application GESPRO-CFE est reporté au 1^{er} janvier 2017.
- Un rappel sera fait aux chefs de services concernant la note relative à l'ouverture des cellules d'accueil, certains ayant pris trop de libertés dans la gestion des agents.
- La direction des services de La Poste ayant décidé de rompre l'accord de dégageant des fonds publics dans plus de la moitié de ses centres, d'autres solutions vont être étudiées de toute urgence, un plan nous sera présenté au prochain CTL du 21 avril.



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section **FO-DGFIP** de
l'Aisne



- A la demande des élus **FO**, un bilan des attributions de crédits vacataires pour 2014 sera présenté au prochain CTL. La direction a refusé de nous présenter les chiffres pour 2015, les attributions se faisant au fil de l'eau.

Il a été porté à notre connaissance ce lundi 30 mars que la dotation budgétaire de l'Aisne sera amputée de 40 000€ supplémentaire, ceci afin de financer les mesures prises suite aux attentats du 7 janvier 2015.

Bien entendu nous attendons la communication officielle du directeur sur le sujet.

Les élus **F.O.-DGFIP** :
David Wlodarczyk – Sandra Vitel

